

POUR UN PORTAGE AMBITIEUX DES
OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE !

PAGE 2

L'EUROPE QUE NOUS
VOULONS : JUSTE, SOLIDAIRE
ET DURABLE

PAGE 4

FABIENNE BATHILY,
PRÉSIDENTE DU F3E

PAGE 4

LES NOUVELLES DE SUD

Été 2017

LE BULLETIN D'INFORMATION DE COORDINATION SUD # 167

Vie des commissions

UN DIALOGUE RENOUVELÉ POUR L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES DE SANTÉ MONDIALE

Les enjeux sanitaires à l'échelle de la planète connaissent une évolution profonde. Transitions épidémiologiques, nouveaux risques sanitaires, interdépendance avec les autres objectifs de développement durable, la santé et le bien-être des populations doivent faire l'objet d'approches renouvelées. La commission santé et développement s'y emploie.

Louis Pizarro (Solthis),
chef de file de la commission Santé et
développement

Les ONG françaises avaient appelé le gouvernement à réviser au plus vite sa stratégie en santé mondiale pour toutes ces raisons. Si la nouvelle stratégie présentée en mars de cette année (2017-2021) reprend des constats et besoins largement partagés par tous les acteurs et actrices (renforcer les systèmes de santé, assurer la sécurité sanitaire internationale, promouvoir la santé des populations, défendre l'expertise et l'innovation), les ONG regrettent que la France ne mette pas à disposition les moyens nécessaires permettant de répondre à tous ces enjeux. Et ce, malgré les engagements pris au plus haut niveau pendant le dernier quinquennat. Dans d'autres pays, parfois moins riches, la situation est bien différente. Selon les chiffres de l'OCDE, les ONG françaises sont

12 fois moins financées que celles des autres pays ! Doit-on en conclure qu'ailleurs, les États considèrent autrement les ONG ?

Ces chantiers stratégiques correspondent en tous points aux travaux et réflexions menés par les ONG de la commission Santé et développement de Coordination SUD. Le groupe de travail Renforcement des systèmes de santé (RSS) est actuellement engagé dans un dialogue avec le ministère des Affaires étrangères afin d'élaborer une approche du RSS adaptée aux réalités du terrain. Coordination SUD vient de produire et de diffuser une note de position reprenant les demandes des ONG en matière d'accès aux droits et à la santé sexuels et reproductifs (DSSR) afin d'opérationnaliser le document d'orientation lancé par le

“ Ces chantiers stratégiques correspondent en tous points aux travaux et réflexions menés par les ONG de la commission Santé et développement de Coordination SUD. ”

gouvernement fin 2016 sur le sujet. En outre, parce que les ONG santé sont aussi des vecteurs importants d'innovations permettant d'améliorer la prise en charge des patient-e-s et de renforcer l'accès aux soins, un groupe de travail m-santé (santé mobile) est

actif depuis 2016 afin d'améliorer la visibilité des ONG françaises sur ce champ en pleine expansion. Si l'expertise des acteurs et actrices français est largement reconnue, encore faudrait-il qu'elle soit mobilisée de façon coordonnée pour atteindre l'objectif d'une couverture santé universelle à l'horizon 2030. Nous espérons que le nouveau gouvernement investira pleinement cet objectif avec une meilleure articulation entre opérateurs publics et privés et en développant les synergies entre nos actions bilatérales et multilatérales. ■

OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE :

“ La France est, faut-il encore le rappeler, redevable devant la communauté internationale ”

Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement

ÉDITEUR COORDINATION SUD
14, passage Dubail 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
sud@coordinationsud.org

Directeur de publication : Philippe Jahshan
Rédactrice en chef : Bénédicte Hermelin - Coordinatrice : Bénédicte Bimoko
Imprimeur : Gécys - Dépôt légal à parution ISSN 1267-6947
Les positions exprimées dans le bulletin engagent leurs auteurs, et ne sauraient représenter le point de vue officiel de Coordination SUD.
Abonnement, nous contacter : bimoko@coordinationsud.org

PRÉPARATION DE LA CNH ET RÉVISION DE LA STRATÉGIE NATIONALE HUMANITAIRE

Le Centre de crise et de soutien du MAEDI organisera la prochaine Conférence nationale humanitaire en février 2018. Cette conférence, pour laquelle Coordination est membre du copil, rassemble les principaux acteurs et actrices humanitaires français et sera l'occasion de présenter la nouvelle stratégie humanitaire de la France, qui viendra remplacer la stratégie de 2012.

À SUIVRE

Philippe Jahshan,
président
de Coopération SUD

Nouveau quinquennat, les attentes de Coopération SUD

Un quinquennat s'achève. Plusieurs mesures sont à mettre à son actif : une loi pour le développement et la solidarité internationale (LOP-DSI), un Conseil national, une taxe sur les transactions financières (TTF) dont la part pour le développement est passée de 10 à 75 %, un doublement de la part d'APD transitant par les OSC française et un document politique pour le partenariat avec ces dernières, une consolidation des instruments publics de coopération avec la naissance d'Expertise France et une AFD recapitalisée. Et si on ajoute la COP21, on pourrait presque applaudir ! Presque, sans la baisse quasi ininterrompue de l'APD jusqu'en 2016 faisant de la France un donateur international qui décroche et un acteur humanitaire secondaire ! Oui, sans la TTF venue au secours de la disette budgétaire, nous finirions à un niveau inférieur à 2012. On termine tout au mieux au même point.

Aujourd'hui, un quinquennat s'ouvre dans un contexte international périlleux. La politique active de défense n'y suffira pas. Il est temps d'investir dans l'avenir. Aussi, nous attendons du nouveau gouvernement qu'il fasse du développement une politique clé de l'action étrangère de la France, mise au service d'un Agenda 2030 porté au plus haut niveau de l'État. Nous attendons qu'il la dote des moyens nécessaires en atteignant les 0,7 % du RNB d'ici 2022 et en inscrivant cette cible dans une LOP-DSI révisée dès la première année du mandat. Enfin, en mettant à niveau son appui à sa société civile en portant à 1 milliard d'euros la part d'APD transitant par les ONG françaises. Au service de la mobilisation citoyenne que nous portons, des secours essentiels que nous apportons, de l'expertise et des innovations que nous produisons et pour l'efficacité de notre levier financier. ■

Dossier-Débat POUR UN PORTAGE AMB DES OBJECTIFS DE DÉVE

Deux ans après l'adoption des objectifs de développement durable, force est de constater que la France, pourtant particulièrement active lors des négociations ayant abouti à ce nouvel agenda pour un développement inclusif et durable, n'aura accompli que peu de progrès significatif à cet égard. Relever ces défis est par conséquent d'autant plus urgent.

Sami Asali,
chargé de mission plaidoyer (Coopération SUD)

Deux ans déjà. La communauté internationale ne s'en est donné que quinze pour mettre en œuvre 17 objectifs universels permettant d'éradiquer la pauvreté et de réduire toutes les formes d'inégalités, tout en préservant les ressources de la planète.

7 mai 2017, 20 heures.
Le visage de celui qui représentera la France sur la scène internationale pendant les cinq prochaines années vient d'être dévoilé. Moment historique à plusieurs égards, le

président nouvellement élu, qui s'est affranchi des partis politiques traditionnels, cherche à renforcer les synergies entre la sphère publique et la société civile et se revendique même porteur d'une « révolution » dans la façon d'envisager l'action politique en France. Voilà pour la forme, et sur le fond, Monsieur Macron ? Car c'est précisément d'une révolution dont a besoin la France pour que soit réellement portée une politique ambitieuse capable de répondre aux 17 objectifs de développement durable (ODD) dont la France est, faut-il encore le rappeler, redevable devant la communauté internationale.

(R)évolution des paradigmes

L'adoption de ces 17 objectifs de développement durable par les 193 États membres des Nations unies, à New York en septembre 2015, constitue en elle-même une révolution sur notre façon d'appréhender le monde contemporain. Une rupture quant aux catégories utilisées pour le vulgariser depuis les années 1970 : Nord versus Sud, pays industrialisés contre pays en développement, voire sous-développés. Elle implique explicitement que tous les pays du monde –

l'Accord de New York étant universel – sont « en voie de développement durable », sans exception. La Banque mondiale, pourtant critiquée par le passé pour son approche et ses recommandations en matière de développement, adapte dans la foulée ses indicateurs de suivi statistiques en uniformisant son système de suivi quel que soit le niveau des revenus des pays étudiés, alors qu'elle constate dans le même temps une augmentation générale des inégalités, y compris au sein des pays dits industrialisés...

torique de l'Accord de Paris pour le climat, démontre que la réduction des inégalités et la sauvegarde de la planète sont des aspirations non seulement largement partagées mais aussi indissociables en vue de la construction d'un modèle de développement réellement soutenable à plusieurs échelles (internationale, nationale, locale). La France, qui a joué un rôle moteur dans les négociations de ces deux accords, doit bien évidemment continuer à défendre cette vision au niveau multilatéral. Encore faudrait-il qu'elle soit crédible sur le plan national, ce qui suppose la mise en place de nouveaux instruments garantissant le respect des engagements pris.

Pour prendre l'exemple du climat, quel mécanisme la France aura-t-elle créé depuis 2015 pour garantir que les réformes menées ou projets d'infrastructure adoptés depuis sont conformes aux objectifs fixés par l'Accord de Paris ? Sur l'éradication de la pauvreté, premier des objectifs formulés dans le cadre de l'Accord de New York, comment expliquer que la part du revenu national brut que la France consacre à l'aide publique au développement stagne sous la barre des 0,4 % depuis trois années consécutives alors que le Royaume-Uni et l'Allemagne respectent leur engagement international d'y consacrer 0,7 % de leur RNB ?

La nécessité d'un plan d'action interministériel

La tâche est, bien entendu, immense pour tous les pays puisque pour concrétiser les 17 objectifs de développement durable, ce sont 169 cibles qui ont été déclinées et devront être atteintes d'ici 2030. C'est la raison pour laquelle Coopération SUD demande au gouvernement depuis début 2016, date officielle d'entrée en vigueur des 17 objectifs et de leurs 169 cibles, la construction d'un plan d'actions englobant et intersectoriel couvrant conjointement les politiques menées par la France sur son territoire et à l'international, porté au plus haut niveau afin d'en assurer l'interministérialité.

Les 17 objectifs de développement durable, interdépendants, reposent sur trois piliers indissociables : environnemental, social et économique. Leur mise

en œuvre suppose donc la prise en compte systématique de ces piliers connectés, ce qui revient à analyser les impacts et conséquences de tout projet et de toute politique à l'aune de ces trois dimensions. L'interdépendance entre objectifs et l'intersectorialité du développement durable impliquent forcément de revoir la façon d'élaborer les politiques publiques, souvent compartimentées selon les champs de compétence des autorités concernées, sans recherche de cohérence. Mais soyons clairs, cet impératif doit également s'appliquer à tous les autres acteurs et actrices du développement durable, dont les interventions « par silos » ne pourront répondre à l'immensité des défis reconnus par la communauté internationale.

(R)évolution des pratiques et des partenariats

L'adoption des objectifs de développement durable est venue confirmer, malgré les tensions géopolitiques et la résurgence de populismes, que le système multilatéral est capable de contribuer à la construction d'un monde plus juste et durable. Ce succès, confirmé deux mois plus tard par la conclusion his-

À SUIVRE

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Forum politique de haut niveau des Nations unies (HLPF), instance multilatérale de suivi de la mise en œuvre des ODD par les États, se tiendra du 10 au 19 juillet à New York. 44 pays y présenteront leur revue nationale contre 22 en 2016. Coopération SUD et plusieurs de ses partenaires européens et internationaux y seront représentés.

À SUIVRE

MIGRATIONS : CARTOGRAPHIER LES ACTEURS ET ACTRICES DU SECTEUR

Coopération SUD a lancé une enquête en ligne en mai pour établir une cartographie des acteurs et actrices non gouvernementaux et leurs actions en matière migratoire. Le collectif entend ainsi améliorer sa compréhension du secteur pour imaginer des synergies entre organisations. Un rapport d'enquête sera diffusé courant 2017.

BITIEUX

DEVELOPPEMENT DURABLE !

La mise en place d'une telle feuille de route interministérielle est un préalable essentiel non seulement à la réalisation des objectifs, mais aussi aux exercices de suivi et de redevabilité auxquels

le gouvernement doit se confronter devant la communauté internationale, les acteurs locaux et nationaux du développement durable. Promise par Ségolène Royal à l'occasion du Forum politique de haut niveau des Nations unies de juillet 2016 qui représentait le premier événement multilatéral consacré à l'état de la mise en œuvre des ODD par les pays, cette feuille de route n'a toujours pas vu le jour. Tâche ardue, certes (elle nécessite une coordination interministérielle efficace et plus opérationnelle), mais qui a pourtant déjà été réalisée par plusieurs autres pays dont plusieurs États membres de l'Union européenne, en impliquant dans leur démarche la société civile organisée et le Parlement. La France ferait bien de s'en inspirer.

Le premier événement multilatéral consacré à l'état de la mise en œuvre des ODD par les pays, cette feuille de route n'a toujours pas vu le jour. Tâche ardue, certes (elle nécessite une coordination interministérielle efficace et plus opérationnelle), mais qui a pourtant déjà été réalisée par plusieurs autres pays dont plusieurs États membres de l'Union européenne, en impliquant dans leur démarche la société civile organisée et le Parlement. La France ferait bien de s'en inspirer.

L'implication de la société civile dans cette responsabilité collective

S'il apparaît naturel que l'État pilote la mise en œuvre d'une stratégie nationale pour le développement durable qui tiendrait compte des différentes échelles d'intervention en les articulant (local, national, international), les acteurs et actrices de la société civile devront être associés et s'engager dans cette dynamique, nécessairement

“ La mise en place d'une telle feuille de route interministérielle est un préalable essentiel non seulement à la réalisation des objectifs, mais aussi aux exercices de suivi et de redevabilité. ”

“ Les acteurs de la société civile devront être associés et s'engager dans cette dynamique, nécessairement collégiale, pour répondre aux défis communs. ”

collégiale, pour répondre aux défis communs. Le nouveau gouvernement et les nouveaux parlementaires ont donc un rôle essentiel à jouer : faire en sorte que le développement durable dans toutes ses composantes soit systématiquement pris en compte dans l'élaboration de toute politique publique et porter les ODD au plus haut niveau. Condition nécessaire à l'émergence d'une dynamique

collégiale, pour répondre aux défis communs. Le nouveau gouvernement et les nouveaux parlementaires ont donc un rôle essentiel à jouer : faire en sorte que le développement durable dans toutes ses composantes soit systématiquement pris en compte dans l'élaboration de toute politique publique et porter les ODD au plus haut niveau. Condition nécessaire à l'émergence d'une dynamique nationale pluri-acteurs-trices pouvant démultiplier la force et l'impact des initiatives déjà engagées par les collectivités locales, les citoyens engagés et les associations pour contribuer à atteindre ces objectifs.

Sollicité sur la question alors qu'il était encore candidat à la présidence de la République, Emmanuel Macron s'est engagé auprès de Coordination SUD à « confier la responsabilité du suivi de la mise en œuvre des ODD au Premier ministre plutôt qu'à un ministère spécifique, afin d'assurer l'intégration des ODD et de leurs cibles dans les politiques et stratégies nationales et d'assurer la cohérence des politiques publiques avec les différents objectifs du développement durable », en ajoutant qu'il « veillera à assurer une large implication de la société civile, de nos concitoyen-ne-s et du Parlement dans le suivi de la mise en œuvre des ODD ». Le président de la République pourra compter sur Coordination SUD pour lui rappeler ses engagements. ■

« confier la responsabilité du suivi de la mise en œuvre des ODD au Premier ministre plutôt qu'à un ministère spécifique, afin d'assurer l'intégration des ODD et de leurs cibles dans les politiques et stratégies nationales et d'assurer la cohérence des politiques publiques avec les différents objectifs du développement durable », en ajoutant qu'il « veillera à assurer une large implication de la société civile, de nos concitoyen-ne-s et du Parlement dans le suivi de la mise en œuvre des ODD ». Le président de la

Republique pourra compter sur Coordination SUD pour lui rappeler ses engagements. ■

1 FEUILLE DE ROUTE INTERMINISTÉRIELLE : DEMANDE DE COORDINATION SUD POUR UN PLAN D'ACTION NATIONAL MULTISECTORIEL

169 CIBLES ADOPTÉES PAR LES 193 ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES POUR LA RÉALISATION DES 17 ODD DÉCLINÉS EN INDICATEURS STATISTIQUES

0,38 PART DU RNB CONSACRÉE PAR LA FRANCE À L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT EN 2016 (CONTRE UNE PROMESSE DE 0,7 % - PAYS OCDE)

La lutte contre la pauvreté et les inégalités comme leitmotiv

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 repose en grande partie sur le bon vouloir des gouvernements. Elle requiert une gouvernance publique efficace, transparente et réellement démocratique, soucieuse des droits humains, avec comme objectifs prioritaires la lutte contre la pauvreté et les inégalités dans toutes leurs dimensions. Au-delà des ODD 1 et 10 consacrés à ces questions, les modèles de croissance actuels sont, dans leur large majorité, fortement inégalitaires sur le plan social et laissent des populations entières en situation de précarité en plus de contribuer à la destruction de l'environnement. Le développement durable exige des transitions structurelles qui nécessitent une réflexion de fond sur les causes systémiques de la pauvreté, des inégalités et du changement climatique, afin d'être en mesure de promouvoir un modèle de développement inclusif et respectueux des droits humains. Cela suppose notamment la mise en place de politiques volontaristes relatives à la lutte contre l'évasion fiscale, une redistribution efficiente des revenus, un engagement fort de la communauté internationale auprès des populations en situation de vulnérabilité et en faveur de l'égalité femmes-hommes, et la sortie des modèles de production carbonée.

À LIRE

AVEC LES NOTES DE SUD, COORDINATION SUD SE MODERNISE !

Après la modernisation de ses documents de plaidoyer, guides et rapports, Coordination SUD rend plus lisibles ses notes de décryptage et de position. Elle lance la collection *Les Notes de SUD* avec une première note de la commission Agriculture et alimentation (C2A) sur la pérennité financière des dispositifs de formation professionnelle rurale.

À LIRE

PANORAMA GÉNÉRAL DES FINANCEMENTS ACCESSIBLES AUX ONG FRANÇAISES

Coordination SUD a réactualisé son étude de 2012 comprenant une base de données des financements ainsi qu'un guide méthodologique dans le but de permettre aux ONG françaises d'élaborer leur stratégie de recherche de financements. Ces documents sont disponibles sur [le site Internet de Coordination SUD](#).

CONCERTATION SUR LE CIT-OSC

L'AFD a lancé la concertation sur son cadre d'intervention transversal relatif à son partenariat avec les organisations de la société civile 2017-2021.

Après une 1^{ère} réunion le 19 avril, 6 groupes de travail ont été créés. Les parties-prenantes se réuniront en juillet et à la rentrée. Les chantiers sont les suivants : soutien aux OSC pour l'atteinte des ODD ; soutien aux initiatives des OSC dans les territoires et approches multi-acteurs ; renforcement du partenariat avec l'AFD (avec un sous-groupe sur le dialogue et la production de connaissances - responsabilité sociale des organisations, éducation au développement et recherche/innovation, et un second sur collaborations financières).

LES ATELIERS D'ÉCHANGES PLURI-ACTEURS GENRE DU F3E

Le F3E, en partenariat avec Coordination SUD et le soutien de l'AFD, a lancé le 21 mars 2017 son cycle d'ateliers d'échanges pluri-acteurs autour du sujet « Imposer, suggérer, argumenter : comment accompagner l'intégration du genre ? ».

Suite à cette journée d'échange, 3 sujets fédérateurs ont émergé : « Se questionner et trouver la bonne relation », « Mobiliser son organisation autour du genre » et « Co-construire une démarche genre avec ses partenaires ». Ces sujets seront creusés pour fournir des outils aux organisations afin qu'elles intègrent mieux le genre dans leurs projets et leurs pratiques internes. Le prochain atelier se tient le 27 juin 2017.

[En savoir plus](#)

RETOUR SUR L'AG DE CONCORD

Coordination SUD a participé fin mai à l'Assemblée générale de Concord, la plateforme européenne des ONG d'urgence et de développement.

En plus des dossiers statutaires, deux sujets phares ont été abordés : les enjeux stratégiques autour de l'adhésion à la plateforme et du futur de l'Europe « *Quelle Europe voulons-nous ?* ». À cette occasion, Bruno Rivalan, directeur France d'Action Santé Mondiale, a été élu membre du Conseil d'administration de Concord au nom de Coordination SUD. Sa candidature répond à la volonté de Coordination SUD de s'investir à l'échelle européenne, dont témoigne l'engagement de ses membres dans différents espaces de travail de Concord.



FABIENNE BATHILY PRÉSIDENTE DU F3E

Après une évaluation initiée en 2015 et un long processus de réflexion participative avec ses membres, le F3E vient de valider, lors de son Assemblée générale 2017, ses nouvelles orientations stratégiques 2017-2025.

Créé en 1994, le F3E est un réseau apprenant composé d'acteurs et actrices français de la solidarité et de la coopération internationale (ONG, collectivités territoriales, réseaux, fondations, etc.) engagés pour un changement social, juste et durable. Ces acteurs agissent dans l'aide au développement, la défense des droits humains, l'éducation à la solidarité internationale et le plaidoyer. Le réseau F3E a pour mission d'accompagner l'amélioration des pratiques de ses membres en matière d'apprentissage, d'innovation, de qualité et d'impact de leurs actions. La définition collective de nouvelles orientations stratégiques a notamment été guidée par la nécessité de répondre aux évolutions

du contexte. À l'horizon 2025, les actions internationales des ONG et des collectivités territoriales s'apprécieront à l'aune de leurs réelles contributions à des enjeux écologiques, économiques et sociétaux, dits globaux. Pour ce faire, les membres du F3E devront relever des défis comme inscrire leur action internationale comme facteur de changement social, la mettre en lien avec les enjeux de leurs propres territoires ou encore faire évoluer leurs pratiques et postures...

Le F3E relèvera lui-même plusieurs défis comme faciliter les liens entre actions à l'international et en France autour d'enjeux partagés, développer le travail en réseau de ses membres, animer des expérimentations méthodologiques pour innover mais aussi, mieux répondre à la diversité de ses membres.

Dans cette nouvelle stratégie, nous avons rappelé les principes forts de notre action pour

“ Pour porter tout cela, le F3E poursuivra le renforcement de sa vie associative et rénovera sa gouvernance. ”

bien agir en réseau, comme la subsidiarité et la recherche de complémentarités avec les autres réseaux et collectifs de solidarité internationale.

Nos orientations stratégiques 2017-2025 comportent quatre axes essentiels. Pour mieux réaliser sa mission, le réseau F3E s'engage d'abord à être plus ouvert à la diversité de ses membres, notamment envers d'autres acteurs de changement social en France et à l'international. Sur les approches d'apprentissage et d'innovation en réseau, il cherchera à valoriser davantage l'expertise des membres, encourager l'accompagnement et le partage d'analyses et de pratiques entre pairs et proposer de véritables parcours d'apprentissage. Pour cela, le F3E envisage de mener davantage d'études (évaluation, capitalisation, études d'impact, etc.), des formations facilitant

le passage à l'action, des expérimentations méthodologiques pour innover, la diffusion de pratiques et de connaissances pour les membres et le secteur, et enfin la promotion de l'analyse des pratiques par et pour les organisations. Pour porter tout cela, le F3E poursuivra le renforcement de sa vie associative et rénovera sa gouvernance.

De nouvelles orientations stratégiques ambitieuses et fédératives, pour un réseau apprenant, plus que jamais, au service de tous nos membres ! ■

L'EUROPE QUE NOUS VOULONS : JUSTE, SOLIDAIRE ET DURABLE

Katarzyna Lemanska, (Action santé mondiale) cheffe de file de la commission Europe

Soixante ans après la signature du traité de Rome, l'Europe est à un moment charnière. Pour la société civile, l'enjeu est de taille : face au réflexe du repli sur soi qui plane sur l'Union européenne, nous devons construire une Europe juste, solidaire et durable.

D'ici à 2020, l'Union européenne devra adopter un nouveau Cadre financier pluriannuel. Plus qu'un document budgétaire, celui-ci traduit les orientations politiques en engagements concrets. Les nombreux défis que l'Union doit relever seront au cœur de ce processus et vont participer à la reconfiguration de l'aide publique au développement (APD) européenne. Parmi ceux-ci : le Brexit, la révision de l'accord de Cotonou (et la possible budgétisation du Fonds européen de développement), et la capacité de l'UE à faire évoluer sa réponse – essentiellement sécuritaire – aux enjeux migratoires. Son approche en matière d'APD s'appuiera également sur le Consensus européen pour le développement, révisé suite à l'adoption de l'Agenda 2030. Celui-ci insiste entre autres sur le rôle du secteur privé dans le développement. Finalement, l'évolution des performances économiques en Europe n'est pas sans importance.

En effet, un des instruments de développement négociés actuellement vise notamment à créer « des conditions qui permettront aux Européens de développer leur activité et de s'implanter dans de nouveaux pays ».

Pour la société civile, l'enjeu est de taille car la redéfinition qui s'annonce ne pousse pas à l'optimisme. Le nouveau Consensus pour le développement, qui représente la vision globale de l'Union en la matière, intègre en effet une tendance inquiétante au cœur de la politique de développement de l'UE : celle du repli sur soi. Enlisée dans une rhétorique de crises, l'Union se recentre sur ses propres intérêts et assume, décomplexée, le fait que

l'APD soit un des outils pour les promouvoir. Afin de répondre à la montée des populismes, les dirigeants européens veulent des résultats visibles, vite. Les nouveaux outils de développement – comme le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique – n'ont plus comme seuls critères d'évaluation l'impact sur l'éradication de la pauvreté, mais également la réduction du nombre de migrants vers l'Europe. La création d'opportunités économiques pour les entreprises européennes devient un objectif valable de l'APD. La réponse à court-terme prend le pas sur la prévisibilité de l'aide et la durabilité des interventions. La rapidité d'exécution prime sur les principes d'efficacité de l'aide.

“ Pour la société civile, l'enjeu est de taille car la redéfinition qui s'annonce ne pousse pas à l'optimisme ”

Ces évolutions contredisent l'essence même de l'Agenda 2030, qui acte en effet le besoin de refonder nos modèles de développement autour d'un nouveau contrat social et environnemental mondial. Pour parvenir à atteindre les 17 objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 « personne ne doit être mis de côté », ce qui nécessite une action publique concertée, inclusive et ambitieuse, qui s'attaque aux causes profondes des inégalités et qui est fondée sur une réelle mise en cohérence des politiques pour le développement.

Le Cadre financier pluriannuel après 2020 synthétisera les tensions qui traversent l'Europe, validera les orientations politiques choisies et ouvrira la voie au cycle de programmation de l'aide. Ces trois prochaines années sont donc cruciales pour la société civile. Notre mobilisation devra être à la hauteur des enjeux pour faire prévaloir l'Europe que nous voulons : une Europe juste et solidaire, qui met les droits et besoins des personnes au centre de ses politiques, une Europe qui conçoit les migrations comme une opportunité et pas une menace, une Europe qui promeut la sécurité humaine comme réponse aux instabilités. Et, finalement, une Europe qui reconnaît que sa sécurité et sa prospérité ne seront assurées que si chaque personne se voit offrir des conditions de vie dignes, justes et équitables. ■

3 questions à

Marina Ogier, référente Genre à CARE France

Les enseignements du 1^{er} Frio Genre

Pourquoi avoir sollicité un accompagnement Frio Genre ?

En 2009, le réseau CARE International a intégré le genre dans sa stratégie pour à la fois, remettre en cause les inégalités propres au genre et promouvoir l'empowerment des femmes. En 2016, un audit participatif genre a été mené. Des recommandations et un plan d'action en ont découlé. Notre demande au Frio visait à doter CARE France de moyens nécessaires pour contribuer à la mise en œuvre de son plan d'action en mobilisant des expertises externes et à développer les compétences de l'ensemble des équipes (programmes, plaidoyer, partenariats entreprises, communication). Cela a été rendu possible par des formations répondant aux besoins identifiés au cours de l'audit suivies d'un accompagnement pour la réalisation de la totalité du plan d'action. En effet, certaines thématiques, telles que les ressources humaines, ont nécessité un accompagnement externe.

Quels en sont les temps forts et les suites prévues ?

Dans un délai d'un an, nous prévoyons des formations à la communication non-sexiste, en ressources humaines et en management. Le manuel interne de ressources humaines doit être revu. Il reflétera une politique nouvellement formalisée prenant mieux en compte l'égalité femmes-hommes. Il prendra en compte notamment l'organisation du temps de travail, les congés maternité, paternité et parental, l'articulation des temps de vie, le recrutement et l'évolution salariale.

Quel est, selon vous, l'apport du Frio Genre pour les ONG ?

Le Frio Genre permet aux ONG de dégager des moyens aussi bien techniques que financiers pour mobiliser une expertise externe : c'est l'occasion de porter un regard critique et constructif sur nos pratiques. Il s'adapte à l'état de mise en œuvre de l'approche genre de chaque ONG, en fonction des besoins identifiés. Il peut porter sur de nombreuses problématiques liées au renforcement organisationnel, par exemple le développement d'une stratégie genre ou l'intégration du genre dans la politique RH. ■

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DE L'AGENDA ET LES ACTUALITÉS WWW.COORDINATIONSUD.ORG